



Projet de Compte-rendu AG 2015

Date et lieu :

Le jeudi 19 novembre 2015 à Ardes (63) au Centre de vacances pour Tous

Rapporteur :

Valérie FREMONT

Etaient présents 16 adhérents :

Thomas PASCAL, Jean-François BLERVAQUE, Maixent DE LANGAVANT, Didier MASSOT, Alain CHAMPETIER, Ugo MAGNANI, Paul GONZALES, Philippe BRAUD, Florian WADEL, Christophe PERNOT, Guillaume REQUENA, Paul GARNIER, Guillaume LEGRAND, Damien CLARENS, Jean-Claude SELLIER

AG ordinaire

Le président ouvre l'AG ordinaire et fait le compte des voix, 16 présents, 24 pouvoirs représentés donnent 40 votants. Le quorum n'étant pas atteint, conformément à l'article 13 des statuts, le président prononce la clôture de l'AG ordinaire et ouvre l'AG extraordinaire.

Compte-rendu AG extraordinaire

Le président ouvre l'assemblée générale extraordinaire qui peut délibérer valablement.

Approbation des comptes définitifs de l'exercice 2014

Thomas balaie l'ordre du jour, représente les comptes 2014 et les fait voter.

Bilan et compte de résultat 2014

ACTIF		PASSIF	
Valeur matériel	0,00	Capitaux	51934,65
Stock	407,20	RESULTAT 2014	-541,29
Créances	3 010,00	Dettes	-9 340,41
CCP	434,85	Pdts perçus avance	945,00
BRED	39 145,90		
TOTAL	42 997,95	TOTAL	42 997,95

DEPENSES		RECETTES	
Fournitures adm	1 404,22	Cotisation SNGP CKDA	49 515,00
Sous traitance réunions	800,00	MAD jury	-
Sous Traitance adm	9 860,00	Vente produit (tee shirt..)	-
Soustraitance site internet	65,55	Participation assurance	13 130,00
Soustraitance conseil	14 710,00	Produits Bancaires / OD Profits	7 104,22
Publicité	558,00	Participation dossier Verdon	2 500,00
Honoraires	41 280,00		
Téléphone	282,13		
Frais postaux	859,11		
Voyages, Déplacement	1 721,42		
Missions Reception	1 250,08		
Résultat -	541,29		
TOTAL	72 249,22		72 249,22

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.



Rapport moral du Président

Merci à l'accueil reçu au CVPT.

Merci à tous d'être venus,

Les points positifs sur l'année écoulée :

- La problématique de l'encadrement en classe 4-5 :

Plus de 15 députés ont répondu à la requête et ont interpellé le ministère des sports qui a répondu que les solutions proposés vont être écrites dans le cadre de la réforme des BP JEPS.

Ce sera un diplôme avec des options :

- option eau vive pour encadrer en classe 4 et 5 sur tous les supports
- option mer
- option eau vive classe 3 et mer limité à 4 beaufort
- option eau calme

C'est l'action commune menée ensemble qui fait que le ministère a compris que les diplômés de niveau IV avaient un vrai besoin d'encadrer en classe 4-5.

Cela faisait 10 ans qu'on bataillait

- Autre point positif : le stage de Jeff a été une vraie réussite pour le SNGP car il a pu prendre le temps de travailler sur :
 - Le projet du SNGP et nos valeurs,
 - L'organisation de l'AG,
 - Faire en sorte de mieux fédérer les adhérents,
 - La recherche de partenariat,
 - Collaboration avec le cabinet JED pour faire démarrer l'enquête socio-économique et environnementale,
 - La news de l'automne 2015,
 - L'enquête auprès des adhérents,
 - La recherche d'un nouvel assureur, la négociation.

Pourquoi pas ne pas proposer une offre dans les organismes de formation et universités pour accueillir un nouveau stagiaire ?

Actions en cours :

- Etude socio-économique et environnementale : en cours de finalisation, donc pas encore validée ni par nous, ni par les loueurs, ni par le secteur associatif. Il faut absolument la terminer car on en a besoin pour l'analyse environnementale à présenter au ministère
- Les PO
- L'Ardèche
- Le Galamus
- La cure et le Chalaux
- Antignac
- L'Aude

C'est presque décourageant d'engager autant de temps, d'énergie, de compétences, d'argent et d'attendre si longtemps pour que les affaires soient jugées devant les tribunaux mais on continue, il faut rester mobilisés.

Actions 2015 avec un retour négatif ou qui ne va pas dans notre sens :

- Le recours contre le CQP n'a pas abouti. Le ministère des sports n'était pas le bon interlocuteur il aurait fallu attaquer le ministère du travail. Il faut se repositionner.

Pour conclure, l'année 2015 a été une année très lourde en dépenses donc il va falloir aussi prendre des décisions

Je vous remercie pour votre attention et votre confiance dans les actions que mènent le bureau et le CA.

Merci au Merlet et notamment à Didier pour sa présence sur les dossiers de fond, à Valérie et à Isabelle pour l'administratif.

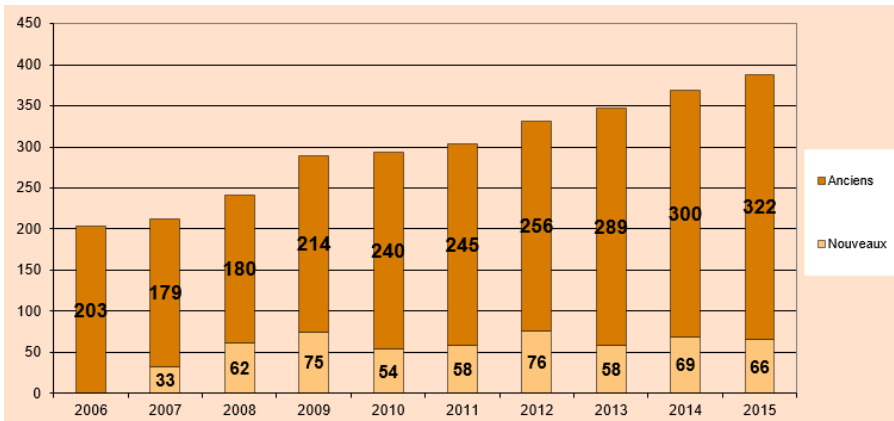
Merci à Sylvie de son soutien pour produire les news.

Merci aux membres du bureau d'être toujours aussi présents, d'être aussi militants et aussi merci aux adhérents d'être derrière nous.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité

Rapport d'activités 2015

Evolution du nombre d'adhérents



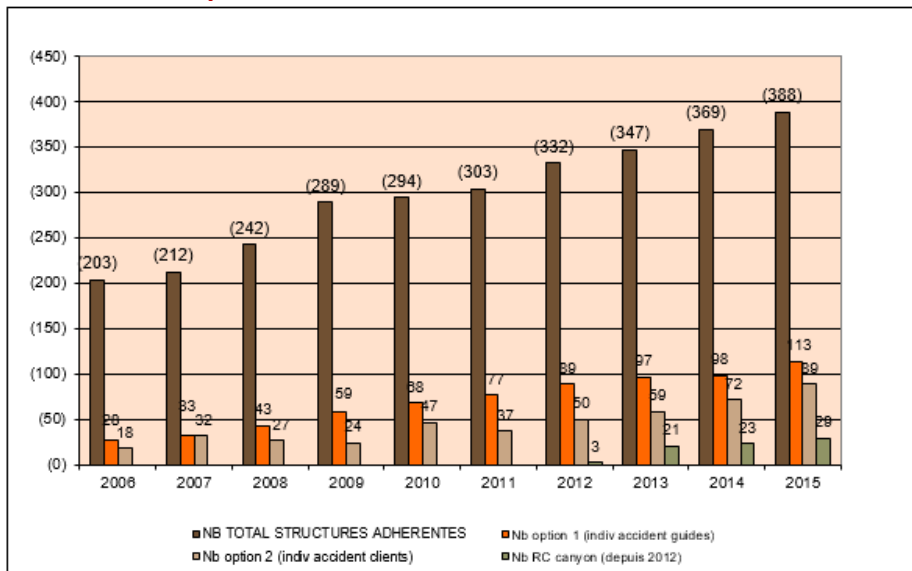
En rajoutant les salariés déclarés par les structures adhérentes :

2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
(372)	(358)	(390)	(452)	(490)	(485)	(519)	(566)	(606)	(611)

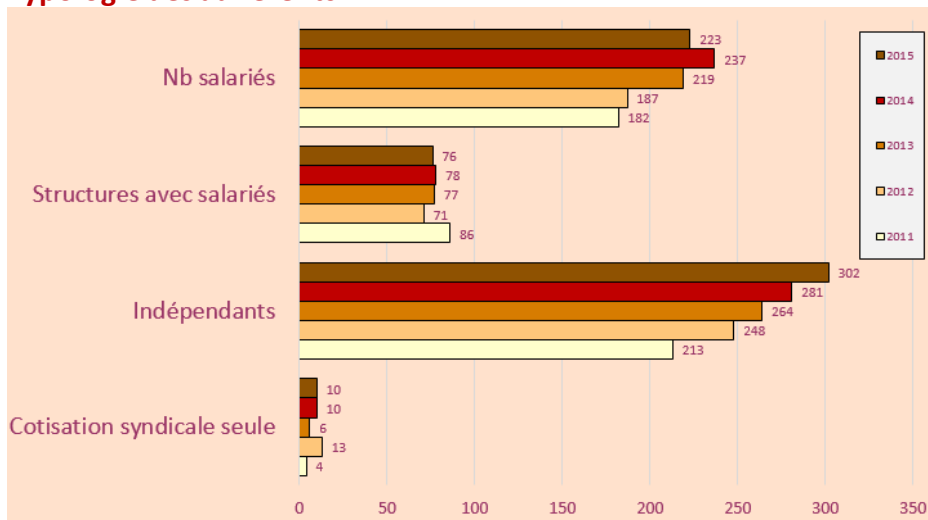
Toujours la même interrogation sur les anciens et les nouveaux. Pourquoi sont-ils partis ?

Il faut se mobiliser sur le terrain, notamment au niveau local, pour accueillir plus de nouveaux et ne pas perdre les anciens.

Evolution des options choisies



Typologie des adhérents



Les proportions restent les mêmes.

Rapport financier 2014 / Prévisionnel 2015

Budgets au 18/11/2015

DEPENSES			RECETTES		
	2014	2015		2014	2015
Achats stockés (dons)		98,00			
Fournitures adm	1 404,22	1 843,27	Cotisation SNGP CKDA	49 515,00	59 976,00
Assurance adhérent	121 341,00	132 147,00	Cotisation MMA	121 341,00	132 147,00
Forfait réunions bureau	800,00	800,00	Participation assurance	13 130,00	-
Sous-traitance Administrative	9 860,00	10 160,00			
Sous-traitance Dossiers de fonds	12 950,00	11 100,00	Produits Bancaires et OD profits	7 104,22	250,00
Sous-traitance Projet de Devt	1 760,00	3 100,00	Vente Tee shirt / Polaires		
Sous-traitance site & papier	65,55	325,55			
Publicité	558,00	3 256,94			
Honoraires dossiers de fonds JED	41 280,00	41 908,00	Participation dossiers fonds (Verd)	2 500,00	5 500,00
Téléphone	282,13	418,88			
Frais postaux	859,11	967,24			
Voyages et déplacements	1 721,42	4 633,10			
Missions Réceptions	1 250,08	929,87			
OD Pertes	-	12,00			
Résultat (bénéfice)			Résultat (déficit)	541,29	13 826,85
TOTAUX	194 131,51	211 699,85	TOTAUX	194 131,51	211 699,85

On a gagné 10.000€ de budget grâce à l'augmentation de l'adhésion et du nombre d'adhérents.

Heureusement car les dossiers de fonds ont été encore très lourds cette année.

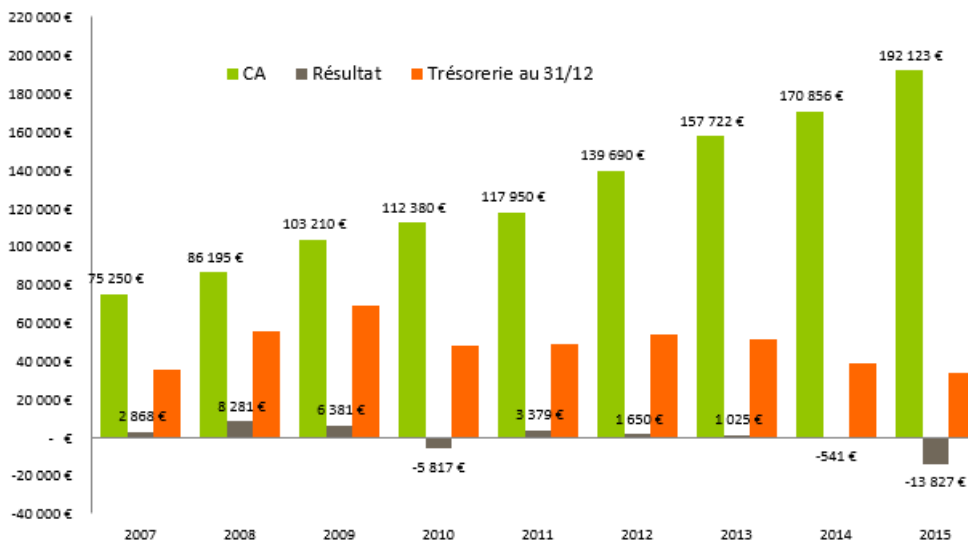
On n'aura pas de participation assurance cette année car on a fait une résiliation à titre conservatoire et de plus il pourra nous opposer les ouvertures de dossiers sur les déclarations d'accident de l'année.

Les dépenses augmentent aussi.

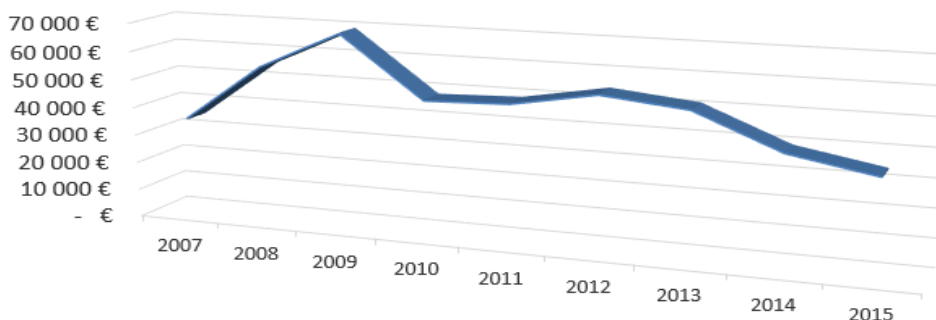
Dans les 41908€ d'honoraires, 25000€ investis pour l'enquête socio-économique et environnementale. Le reste sur le juridique alors que les années précédentes, presque la totalité était dédié au juridique.

Ne pourrait-on pas demander systématiquement le remboursement des frais au moment où on mène l'action

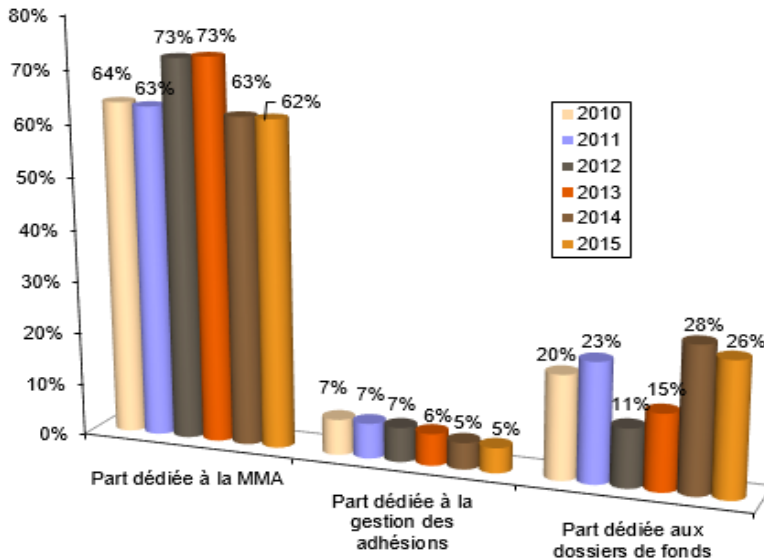
Chiffre d'affaires, résultats et trésorerie depuis 2007



Trésorerie au 31 décembre



La répartition du budget



L'assurance

Présentation de la synthèse des déclarations d'accident reçues par le syndicat cette année :

Discussion autour des déclarations : doit-on tout déclarer ? Quoiqu'il en soit, déclaration ou non, le moniteur est engagé.

A niveau de l'assureur, tout est enregistré mais les dossiers ne sont pas ouverts systématiquement.

Faire les déclarations c'est incontournable.

L'option 2 IA clients : c'est pour lisser la problématique du client avec l'assureur et éviter de faire la déclaration sur la RC Pro

Présentation de l'assureur Allianz par Jeff

Philippe et Jeff sont allés rencontrer un courtier et agent Allianz. C'est quelqu'un de reconnu dans la profession, d'installé depuis des années.

Nous avons aussi étudié le contrat du SIM mais la pérennité de leur contrat est remise en cause et ils changent de courtiers tous les ans, voire tous les 6 mois. Cette année, ils n'assuraient plus personne à partir de juillet. Même si leurs tarifs sont concurrentiels, ce type de contrat ne nous semble pas suffisamment sérieux et crédible.

Depuis 4 ou 5 ans, nous demandons à l'assureur des évolutions incontournables sur notre contrat, notamment sur la multi activité.

Cette demande nous amène à choisir dans les 2 propositions suivantes :

Les propositions sont celles du tableau ci-dessous.

	MMA	Indép, sociétés	Salariés	ALLIANZ	Indép, sociétés	Salariés
CATEGORIES APN	RC CKDA	220 €	63 €	CAT 1	220 €	78 €
	+ BP Rando / voile / tir arc / ski nordique	120 €	120 €	CAT 2	250 €	90 €
	+ CS Escalade (CSAE ou DE escalade en salle)	200 €	200 €	CAT 3	400 €	140 €
	RC CANYON	217 €	217 €	CAT 4	500 €	160 €
SOUS-TRAITANCE	Entre adhérents couverts en CKDA	RC Base		Entre adhérents, couverts toutes activités du contrat global ALLIANZ sous réserve s/traitant assuré pour l'activité, sans nuitée, sans être assuré pour l'activité facturée	RC Base	
	Entre adhérents, si activité non CKDA (canyon) => RC organisateur	300 €		Entre non adhérents, quelque soit l'activité, couvert dans la limite des activités assurées et garanties limitées	RC Base	
LOCATION	40 unités	RC Base		40 unités	RC Base	
	100 unités	200 €		41 à 150 unités	470 €	
OPTIONS	IA Guide (50€/j - 7j franchise)	165 €			CAT 1	CAT 2
	+ si ski, snow	170 €		IA Guide (50€/j - 7j franchise)	160 €	210 €
	IA Client, guide toutes activités	100 €		IA Client, guide toutes activités	100 €	125 €
					CAT 3	CAT 4
					340 €	400 €
					200 €	240 €

Peut-on avoir le contrat en anglais ?

Problématique de l'option 2 client

Demander à Allianz de nous faire des retours sur les extensions prises par les membres du syndicat.

Jeff contactera les adhérents en début 2016 pour savoir quels sont leurs besoins en assurance en dehors des activités proposés (véhicules, locaux...)

Votes pour passer à Allianz : Voté à l'unanimité sauf 1 abstention



Bilan 2015 et Orientations 2016

La problématique de la réforme du BP

Suite aux courriers aux députés, à la pétition, aux courriers en direct de certains députés au ministère, il y a enfin eu concertation avec le ministère. Les BP vont être remodelés en 4 UC. Il est envisagé de faire le BP JEPS CKDA avec 4 options :

- Une option eau vive avec encadrement en classe 4 & 5.

Comme il est en milieu spécifique, la formation ne pourra être validée que par les CREPS ou services déconcentrés de jeunesse et sports.

- Une option mer sans limite de prérogatives
- Une option eau vive /eau calme /mer équivalente aux prérogatives du BPJEPS actuel
- Une option eau calme plus limitée en prérogatives mais il est difficile à imaginer en terme de prérogatives

Il y aura passerelle entre BP avec l'idée ne faire passer que l'UC4 (UC technique) ; ouverture aux anciens BP et BE

Le ministère JS souhaite que ces travaux soient terminés au printemps 2016 de manière à ce que les textes soient déposés au conseil d'état et les 1^{ères} formations à l'automne 2016.

Le CQP

Nous ne sommes pas d'accord avec ce CQP tel qu'il a été construit car ses prérogatives sont trop étendues.

De plus, c'est un diplôme dont la FFCK serait complètement propriétaire : formation ; validation ; mise en place.

Le CQP venait en concurrence directe avec le BP avec des passages en classe III. On demande à ce qu'il soit sans autonomie.

Le tout avec une formation de 15j contre 1 an pour le BP !!

Quid des licences Staps option CK :

Légalement parlant, pour ce qui n'est pas environnement spécifique, il n'y a pas obligation de diplôme donc les licenciés staps peuvent encadrer....

L'ouverture du syndicat

Avec le nouveau contrat d'assurance, il se peut qu'on accueille de nouveaux adhérents qui ne viendraient pas par la porte d'entrée CK. Il faut étudier cette éventualité qui s'ouvre à nous.

Cette règle d'entrée (diplôme CK) reste en vigueur pour 2016. Si elle évolue il va falloir peut-être créer des « sections » ou « collèges » par rapport aux autres diplômes. Par exemple « collège ski », « collège rando » car il faudra aussi défendre leurs intérêts s'ils adhèrent au syndicat.

L'Ardèche (présenté par Alain CHAMPETIER)

Les ardéchois revendiquent le droit de faire du raft sur l'Ardèche.

La requête n'a pas aboutie à ceci près qu'on a le droit d'en faire sur la partie où il n'y a tous les barrages (d'Aubenas au pont d'Arc).

De plus, dans le nouvel arrêté, les enfants de moins de 7 ans n'ont pas le droit de faire de bateau même encadrés.

Les moniteurs, eux, subissent 3 arrêtes sur l'Ardèche

On est en au recours au tribunal administratif mais il y a 2 ans d'attente pour le recours.

L'Aude (présenté par Thomas PASCAL et Philippe BRAUD)

Le syndicat, en lien avec le comité départemental de l'Aude et avec pleine nature pays cathare, par le biais du cabinet JED, a rendu un dossier en préfecture dans la nécessité de faire réaliser les aménagements pour assurer la sécurité sur le franchissement des ouvrages.

La réglementation de la pratique de la RA en PO : un recours a été engagé il y a 18 mois mais il n'a toujours pas été jugé.

Problématiques des lâchers d'eau EDF réclame 25000€ du service de lâchers d'eau. Nous contestons cette taxe mais il faut l'argumentaire. De plus, difficultés entre les professionnels sur place donc cela ne facilite pas les négociations.

On est bien dans la ligne que de faire payer les lâchers d'eau c'est inadmissible.

Concernant le SAGE ce sont les éclusés du raft qui pose pbm mais pas les éclusés de l'agriculture.

Le CDCK et le SNGP ont répondu ensemble pour le dossier SAGE et obtenir ce qui est nécessaire pour la continuité de la navigation sur la partie plus aval du fleuve Aude.

Le Verdon (présenté par Guillaume REQUENA)

Depuis 2007...

L'aventure des IOTA...

Les nouveaux arrêtés de la préfecture du 04 (de biotope et de police) et toujours une procédure en attente de jugement devant le TA

Le SAGE fait une étude d'impact à 80000€ pour montrer les impacts de nos métiers mais ne tiennent pas compte de tous les acteurs (campings, pêcheurs...).

Antignac (présenté par Paul GARNIER)

Une dizaine de professionnels sur la Garonne est confrontée au même problème que les autres : Pas avertis de ce qui se passe sur la rivière.

On a fait un recours gracieux pour être reconnus....

Vrai partage des frais à ½-½ entre acteurs locaux et SNGP.

Cure et Chalaux

Recours porté contre les préfectures de la Nièvre et de l'Yonne concernant nouveau RGGP car il interdisait les activités à partir du moment où les lâchers commençait à les rendre possible.

Recours porté ½-½ avec la FFCK.



La mer

Suite aux problématiques d'accès aux sites, les kayakistes de mer sont maintenant confrontés à une nouvelle réglementation entre 2 miles et 6 miles nautiques où sont imposés de nouveaux équipements (2VHF, 3 feux à main par bateau). 2 adhérents se sont fait contrôler et l'un des 2 qui avait le matériel a pris une amende et ouverture du casier judiciaire. Le 2^{ème} s'est fait contrôler

Les classements des parcours canyon

On veut maintenir notre place sur les parcours canyon V1 V2.

Problème sur leur classement. Ils n'arrivent même plus à s'y retrouver eux-mêmes.

La FFME classe et les évolutions nuisent à nos pratiques professionnelles

Les votes

Tarif cotisation syndicale 2016

Nous proposons l'adhésion à 140€

Approuvé à l'unanimité moins 1 abstention

Tarif part SNGP

Nous proposons une harmonisation à 17€ pour les frais de gestion concernant la RC société et indépendant et les salariés.

Approuvé à l'unanimité

Les élections

Mise à jour du CA

5 membres sortants : Hervé BERTHIER, Maixent DE LANGAVANT, Jérémie METZGER, Philippe RYDIN, Stéphane VIKROFF

Se représentent : Hervé BERTHIER, Maixent DE LANGAVANT, Jérémie METZGER, Philippe RYDIN, Stéphane VIKROFF

Réélus à l'unanimité

Élection du trésorier

Philippe RYDIN, trésorier, démissionne, se représente, **Elu à l'unanimité pour 3 ans.**

La séance est clôturée à 19h15.

Fait à Ardes, le 19 novembre 2015.